

Outil cartographique

Accessibilité géographique aux commerces d'alimentation de la Montérégie offrant des fruits et légumes frais

GUIDE MÉTHODOLOGIQUE

Préparé par les équipes
Saines habitudes de vie – Sécurité et prévention des traumatismes
et Planification, évaluation et recherche
Direction de santé publique de la Montérégie

Version : 24 juillet 2013

TABLE DES MATIÈRES

1. MISE EN CONTEXTE	3
2. OBJECTIF DE L'OUTIL	3
3. DONNÉES UTILISÉES	3
4. ÉTAPES DE RÉALISATION.....	5
4.1 CRÉER L'INVENTAIRE DES ÉTABLISSEMENTS OFFRANT DES FRUITS ET LÉGUMES FRAIS	5
4.1.1 <i>Nettoyage de la base de données du MAPAQ et ajout des marchés publics</i>	<i>5</i>
4.1.2 <i>Validation et bonification de la base de données par les partenaires</i>	<i>5</i>
4.1.3 <i>Géocodage des commerces.....</i>	<i>5</i>
4.2 ANALYSES.....	5
4.2.1 <i>Définition d'une aire de service.....</i>	<i>6</i>
5. LIMITES DU PROJET	6
6. AMÉLIORATION.....	7

1. MISE EN CONTEXTE

Au cours des dernières années, un intérêt croissant est apparu dans l'analyse des inégalités territoriales par rapport à l'accès à des aliments sains qui ont une influence sur les saines habitudes de vie et la sécurité alimentaire. À cet égard, trois équipes de la Direction de santé publique (Saines habitudes de vie – Sécurité et prévention des traumatismes, Développement social et des communautés et Santé environnementale) se sont associées afin d'élaborer un projet de cartographie sur l'offre de fruits et légumes frais en Montérégie.

Un « focus group » a été tenu le 31 mai 2011 avec trois agents de promotion et trois organisateurs communautaires provenant de six centres de santé et de services sociaux (CSSS) différents afin d'entendre leurs préoccupations et de cerner davantage les besoins concernant la production d'un outil cartographique sur l'offre alimentaire.

La représentation des aires de service des commerces d'alimentation ayant une offre en fruits et légumes frais présente un portrait honnête de l'état de situation en Montérégie.

2. OBJECTIF DE L'OUTIL

Ce projet vise à faciliter l'intervention au niveau local des intervenants en saines habitudes de vie et en sécurité alimentaire. Cet outil présente un inventaire par centre de santé et de services sociaux des commerces de la Montérégie offrant des fruits et légumes frais ainsi que leurs aires de service selon des déplacements à pied.

3. DONNÉES UTILISÉES

Le tableau 1 dresse la liste des différentes données utilisées ainsi que la source, l'année, le type et la description de chacune d'elles.

TABLEAU 1
LISTE DES DONNÉES

NOM	SOURCE	ANNÉE	DESCRIPTION
Réseau routier	Adresses Québec	2011	Réseau routier hiérarchisé.
Liste des établissements	MAPAQ	2011	Liste des établissements qui ont fait la demande d'un permis pour la vente de produits alimentaires. Ces établissements sont séparés selon différentes catégories : hypermarché (+ de 2 500 m ²), épicerie (+ de 400 m ²), épicerie (- de 400 m ²) et marché public.
	CSSS	2011	Kiosques et autres (groupes d'achats et points de chute « Bonne Boîte Bonne Bouffe »).
Liste des marchés publics	Association des Marchés publics du Québec	2011	Liste des marchés publics du Québec faisant partie de l'Association.
	CSSS	2011	Marchés publics non inscrits à la liste de l'Association des Marchés publics du Québec et non répertoriés dans la liste du MAPAQ.
Indice de défavorisation	MSSS	2006	Indice de défavorisation de Pampalon-Raymond représenté par deux facteurs : défavorisation matérielle et défavorisation sociale. Cet indice a été produit à l'aide des données de Statistique Canada (2006). Seulement les aires de diffusion avec une forte défavorisation matérielle et sociale sont représentées sur les cartes.
Habitation	MAMROT	2009	Centroïde ¹ des unités d'évaluation pour chacune des habitations de la Montérégie.
Hydrographie	Statistique Canada	2011	Cours d'eau (rivières, lacs et fleuve).
Municipalité	Statistique Canada mise à jour en 2009 par la DSP	2011	Municipalités de la Montérégie.
Territoire de CLSC	DSP	2010	CLSC de la Montérégie.
Aire de service	DSP	2013	Superficie autour d'un établissement déterminée selon une distance ou un temps de parcours.

¹ Point situé au centre d'un terrain.

4. ÉTAPES DE RÉALISATION

Cette section présente les principales étapes de la réalisation cartographique.

4.1 CRÉER L'INVENTAIRE DES ÉTABLISSEMENTS OFFRANT DES FRUITS ET LÉGUMES FRAIS

Au Québec, « *les personnes qui veulent effectuer de la vente d'aliments au détail dans une épicerie, un dépanneur, une fruiterie, une boucherie, une chocolaterie, un marché public, un magasin d'aliments naturels, une pâtisserie ou dans un autre type d'établissement alimentaire devront faire une demande de permis*² ». Cette liste d'établissements détenteurs de permis a constitué la base de données de départ. Trois grandes étapes ont été nécessaires à la production de l'inventaire.

4.1.1 Nettoyage de la base de données du MAPAQ et ajout des marchés publics

La correction de certaines erreurs a permis d'améliorer la qualité des données. Par exemple, certains dépanneurs pouvaient être classés dans les épiceries.

4.1.2 Validation et bonification de la base de données par les partenaires

L'inventaire des commerces a été transmis aux CSSS pour validation. À la suite de cette démarche, il y a eu ajout de nouveaux commerces non répertoriés encore dans la base de données ou suppression de certains établissements qui venaient de fermer leurs portes.

En fonction de dynamiques propres aux différents territoires de CSSS, certains « commerces », comme des kiosques de fermier ou des points de chute « Bonne Boîte Bonne Bouffe » ont été ajoutés. Les commerces ajoutés devaient offrir des fruits et légumes frais, accessibles à l'ensemble de la population.

4.1.3 Géocodage des commerces

Le géocodage des adresses a été effectué à partir du Service Web GLO du ministère de la Sécurité publique du Québec. Ce service exploite les données d'Adresses Québec.

4.2 ANALYSES³

Les analyses proposées sont des aires de service pour chacun des commerces selon des déplacements à pied (moins de 800 mètres ou moins de 10 minutes de marche ainsi qu'entre 801 et 1200 mètres ou 10 à 15 minutes de marche). Seules trois catégories d'établissements ont été utilisées pour les analyses en raison du caractère permanent et régulier de l'offre en fruits et légumes frais : hypermarché (> 2500 m²), épicerie (> 400 m²) et épicerie (< 400 m²).

² MAPAQ, Permis de restauration et de vente d'aliments [En ligne] <http://www.mapaq.gouv.qc.ca/fr/Transformation/md/Permis/Pages/prepvente.aspx> (consulté le 19 décembre 2011).

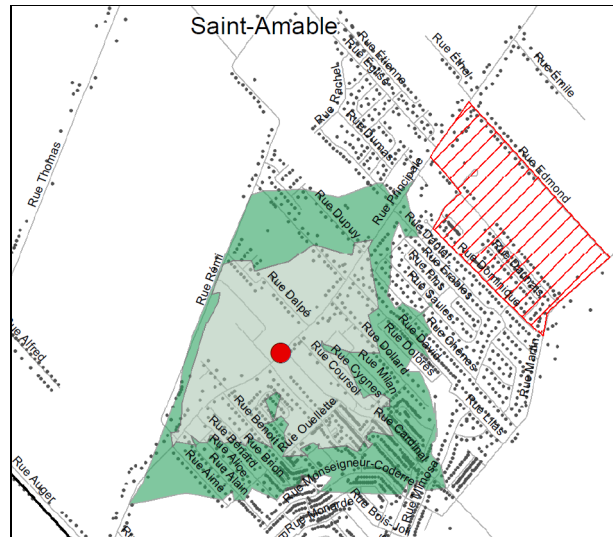
³ Le logiciel utilisé pour l'analyse réseau est le Module « Network Analyst v9.3 » du logiciel ArcGIS.

En plus des aires de service, les aires de diffusion les plus défavorisées matériellement et socialement selon l'indice de Pampalon-Raymond (2006) ont été représentées. Cet indice aide l'identification des déserts alimentaires dans les secteurs plus vulnérables.

4.2.1 Définition d'une aire de service

Une aire de service est la superficie autour d'un établissement déterminée selon une distance ou un temps de parcours.

Exemple d'une aire de service de 10 et 15 minutes à pied



L'aire de service correspond à la distance parcourue par un piéton pendant 10 et 15 minutes⁴ à une vitesse de 5 km/h⁵. Les autoroutes et les bretelles d'accès étaient exclues de l'analyse.

5. LIMITES DU PROJET

Cette cartographie des commerces d'alimentation ne peut fournir d'information sur la qualité de l'offre de fruits et légumes frais et sur l'accessibilité économique. Ce sont des facteurs qui demeurent importants dans l'analyse de l'environnement alimentaire.

⁴ Selon plusieurs sources, dont l'Institut national de santé publique du Québec et la Direction de santé publique de Montréal, la distance jugée raisonnable pour les déplacements à pied utilitaires varie de 500 à 1 500 m. Au « focus group » il a été statué de fixer le maximum à 15 minutes, soit 1 200 m à une vitesse de 5 km/h.

⁵ Selon plusieurs sources, dont Kino-Québec, la vitesse moyenne de marche est d'environ 5 km/h.

6. AMÉLIORATION

Pour certains territoires, un volet incluant le transport en commun ajouterait un regard intéressant quant à l'accessibilité des commerces d'alimentation offrant des fruits et légumes frais.

Enfin, il serait intéressant de porter un regard sur la qualité de l'offre en fruits et légumes frais en évaluant, par exemple, la superficie de plancher dédiée à la vente de fruits et légumes frais dans un commerce.

Pour plus d'informations, contactez :

Mathieu Tremblay

Agent de planification, programmation et recherche, spécialisé en géomatique
Direction de santé publique
Agence de la santé et des services sociaux de la Montérégie
450-928-6777 (3163)
mathieu.tremblay.agence16@ssss.gouv.qc.ca

Gabrielle Manseau

Agente de planification, de promotion et recherche en saines habitudes de vie
Direction de santé publique
Agence de la santé et des services sociaux de la Montérégie
450-928-6777 (3042)
gabrielle.manseau.agence16@ssss.gouv.qc.ca